

COMMUNE DE HUNTING
SEANCE ORDINAIRE DU 06 FEVRIER 2017

Sous la présidence de M. Cédric PAYNON, Maire

Présents : *FOUSSE Louis, COUILLAULT Béatrice, EL MOUAFAK Nadia,
EVEN Christine, GERARDY Pierre-Paul, GUIRKINGER Sandra,
LAUER Chantal, LECOMTE Michel, ROCK Nicolas, SADLER Jessica,
TRONCA Nadine,*

Excusés avec Procurations :

*WIBRATTE Olivier donne procuration à Cédric PAYNON
ZEIMETH Fernand donne procuration à ROCK Nicolas
BONNET François donne procuration à COUILLAULT Béatrice*

Demande d'ajout d'un point à l'ordre du jour : Travaux forestiers et coupes de bois.
L'ajout de ce point à l'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

1. Elagage des arbres sur le ban communal

Après avoir examiné les devis des sociétés FULL SERVICE et IN ARBORIS, le Conseil décide, à l'unanimité, de retenir :

- la société IN ARBORIS pour effectuer les gros travaux d'élagage relatifs à la mise en sécurité (Marronnier Mairie, rue de la Ceriseraie, grands arbres...). Ces travaux seront réalisés rapidement ;
- la société FULL SERVICE pour effectuer des travaux moins volumineux nécessitant moins de moyens techniques et ne compromettant pas la sécurité des usagers. Ces travaux seront réalisés à moyen terme.

2. Installation d'une cuisine dans le bâtiment de l'école

Après en avoir débattu, l'assemblée décide à l'unanimité, qu'il est utile d'installer une cuisine équipée aux normes en vigueur dans les locaux de l'école, soit dans une salle de classe, soit au sous-sol du bâtiment et de demander une participation financière à l'association plant B ainsi qu'à d'autres financeurs (DETR, CAF...). Une convention sera établie avec l'école. Par ailleurs, cette cuisine servira également lors des centres aérés qui seront organisés sur la commune.

3. Demande de subvention pour l'aménagement d'une cuisine

Après en avoir discuté, l'assemblée décide à l'unanimité d'adresser une demande de subvention DETR pour l'installation d'une cuisine équipée aux normes en vigueur dans les locaux de l'école.

COMMUNE DE HUNTING
SEANCE ORDINAIRE DU 06 FEVRIER 2017

4. Attribution de numéros de voirie aux nouvelles habitations

Considérant les numéros attribués aux habitations aux alentours et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité, d'attribuer :

- le numéro **68 rue St Fiacre** aux terrains cadastrés Section 8 n°192 et 193 (Mme et M. WEITEN)
- le numéro **12bis route de Sierck** au terrain cadastré Section 2 n°202 (Mme GUIMARES et M. GERVASONI)
- le numéro **12 route de Sierck** au terrain cadastré Section 2 n°203 (MARTIN Anthony)
- le numéro **38 B route de Sierck** au terrain cadastré Section 1 n°173 (MARCK Elodie)

5. Subvention aux associations pour l'année 2017

Après en avoir débattu, le Conseil décide d'attribuer les subventions suivantes à l'unanimité des membres présents :

• ASH-Association sportive de Hunting	500€
• Amicale des Sapeurs Pompiers :	250€
• Une Rose, un espoir	100€
• Téléthon	100€

Soit un total de 950€.

Vote pour une participation financière à un voyage scolaire organisé par la Magnascole pour une famille huntingeoise en difficulté : 0€

2 voix pour une participation de 50€, 7 voix contre et 6 abstentions

6. Retrait du SIVU de la Commune VILLERUPT

A la demande du SIVU Chenil du Jolibois, le Conseil municipal, accepte de refuser le retrait de la Commune de VILLERUPT.

7. Travaux forestiers et des coupes de bois –2017

Suite aux explications données par M. GERARDY, le Conseil Municipal approuve les coupes de bois prévues sur les parcelles 2, 3, 4 et 5 en forêt de Hunting ainsi que les travaux sylvicoles engagés par l'agent ONF, à savoir :

- 74 sapins désignés, élagués, détourés, Détourage des lots A, H et I, Formation, Ouverture de lignes secteur Adelving, Traitement dépôt été 2017, 78 arbres désignés,

**COMMUNE DE HUNTING
SEANCE ORDINAIRE DU 06 FEVRIER 2017**

élagués, détourés (17 chênes, 4 hêtres, 53 pins, 2 sapins, 1 érable champêtre,
1 cormier, Mise en peinture de lignes d'accès, pour un montant de 1 260€ HT

- Achat de peinture et petit matériel 60 à 80€ HT
- Nettoyage au gyro axial de ronciers en bordure de forêt, rte de Sierck : 400€ HT
- Nettoyage au gyrobroyeur par NESLER 400€ HT

Soit un total HT de 2 200€ environ

Les dépenses et recettes ci-dessous sont également à prévoir au budget 2017 :

- Mise en lots - **1 000€ HT**
- Gardiennage - **1 400€ HT**
 - vente de bois de chauffage + **3 442€**

ADOPTÉ à l'unanimité des membres présents.

- Fin de la séance à 23h -

PAYNON Cédric

FOUSSE Louis

COUILLAULT Béatrice

EVEN Christine

EL MOUAFAK Nadia

GERARDY P.-Paul

LAUER Chantal

LECOMTE Michel

SADLER Jessica

TRONCA Nadine

GUIRKINGER Sandra